

Finis le rush du mois de juin, profitez des Estivales de l'ADIAJ pour remettre à jour vos connaissances RH pour la Fonction Publique.

A distance - Synchrone

Les Estivales de l'ADIAJ, c'est 5 classes virtuelles d'actualité sur une semaine.

Profitez de ce pack 5 classes virtuelles et gagnez 30% de remise sur le prix à l'unité.

- **Durée : 1 semaine (du 7 au 11 juillet 2025)**
- **Fréquence : 1 session par jour en visio de 3h30 (le matin, de 9h00 à 12h30)**
- **Tarif : Paiement des formations à l'unité ou grâce à 2 packs : un pack 3 et un pack 5 classes virtuelles par organisation (pack activable pour un ou plusieurs agents)**
- **Service en + : ouverture d'un forum de discussion créant une communauté apprenante autour des thématiques de la semaine**

Objectifs

- Faire le plein de veille réglementaire et d'outils pratiques en une semaine, sans quitter son bureau
- Gagner du temps et sécuriser ses pratiques : chaque classe virtuelle est conçue pour allier efficacité et application concrète.
- Échanger avec des pairs et des experts, au sein d'un cadre bienveillant, stimulant et interactif.
- Choisir les 5 formations sur mesure, selon ses enjeux et priorités, tout en réalisant 30 % d'économie.
- Impliquer plusieurs agents de votre collectivité grâce à l'activation souple du pack pour un ou plusieurs participants.

Public Visé

Managers et agents des services RH de la Fonction Publique Territoriale

Pré Requis

Travailler en RH dans la FPT

Objectifs pédagogiques

Mettre à jour vos connaissances réglementaires sur les thématiques clés de la fonction publique territoriale (statut, élections, reclassement, cadre électoral...).

Comprendre les impacts des réformes en cours ou à venir, afin d'anticiper les ajustements nécessaires dans vos pratiques RH. Maîtriser les obligations juridiques et les étapes clés de la gestion des ressources humaines ou du dialogue social.

Renforcer vos compétences sur des cas complexes, comme l'inaptitude ou les responsabilités des élus.

Découvrir des outils concrets (dont l'IA et le no-code) pour automatiser certaines tâches administratives du quotidien, sans programmation.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Apports de connaissances théoriques
- Echanges autour des questions/réponses
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Déroulement pédagogique et prérequis techniques de la visio-conférence, à distance

- Chaque stagiaire sera invité à rejoindre la salle d'attente, via un lien d'accès, un ID de réunion communiqué par mail, au minimum 5 minutes avant le début de la session pour permettre de paramétrer sereinement sa connexion
- La salle digitale sera ouverte à l'heure fixe de la visio-conférence, et chaque stagiaire dans la salle d'attente y sera transféré
- Chaque stagiaire reste maître de sa connexion visuelle (caméra) et sonore (son), pour permettre de suivre en toute autonomie et dans le respect de tous.

Parcours pédagogique

Vous voulez toutes les classes virtuelles, hors de question de choisir ? Profitez de 30% de remise avec ce pack!

• **Automatiser sans programmer – L'IA au service des tâches administratives**

Contenu de la formation :

- Introduction – positionner les attentes
- Définir l'IA non-code et ses usages
- Identifier les processus administratifs automatisables
- Présentation d'outils accessibles (chatbots, générateurs, scripts no-code)
- Ateliers pratiques – mise en situation
- Échanges sur cas concrets
- Élaboration d'un plan individuel d'automatisation

• **Élections professionnelles dans la FPT – Calendrier, obligations et accompagnement**

Contenu de la formation :

- Tour d'horizon du cadre légal et réglementaire des élections (CAP, CCP, CST)
- Détermination des effectifs agents au 1er janvier 2026
- Planification du calendrier électoral et des étapes pré-électorales
- Modalités de consultation des listes électorales
- Obligations de publicité et d'information
- Cas pratiques – simulation d'un planning d'élection

• **Élus locaux – Cadre électoral, responsabilités, pratiques & réformes**

Contenu de la formation :

- Revue réglementaire des mandats locaux (indemnités, plafonds, frais)
- Mécanismes liés aux cotisations, retraite et télétravail des élus
- Réformes récentes impactant le statut des élus
- Guide pour répondre aux questions des élu-es sur leur droits et obligations
- Études de cas et retours d'expérience

• **Cas complexes – Inaptitude et impossibilité de reclassement**

Contenu de la formation :

- Cadre réglementaire de l'inaptitude (physique et mentale)
- Diagnostics médicaux et procédures institutionnelles

ADIAJ Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 11.75.18.99.575

- Matériel nécessaire : un ordinateur par stagiaire, une connexion internet, un navigateur compatible, une webcam et un micro.
- L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique (01 53 39 14 14 ou inscription@adiaj.org)

Qualification Intervenant.e.s

Formateurs experts

- Organisation de l'entretien professionnel
- Recherche de reclassements internes (ou alternatives)
- Dossier de reclassement ou décision de licenciement
- Exemples concrets et retours d'expérience RH

• Actualité statutaire

Contenu de la formation :

- Examen des textes récents (lois, décrets, circulaires)
- Jurisprudence récente d'intérêt RH/statutaires
- Impacts pour les collectivités, directions RH et agents
- Échanges de situations vécues
- Outils pour anticiper et diffuser les changements réglementaires

Profitez du Pack Estivales ADIAJ : 5 classes virtuelles, avec 30 % de réduction sur le tarif individuel. Formez-vous efficacement tout en économisant.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique (01 53 39 14 14 ou inscription@adiaj.org)

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation :** un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.
- **Après la formation :** une Evaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée

17.50 Heures
2.5 Jours

Effectif

De 3 à 50 Personnes

Tarifs (net de taxes)

Inter (Par personne) : 1 155.00

Inter Adhérent (Par personne) : 1 085.00



Contactez-nous !

Gaëlle DUCHER
Responsable Ingénierie Formation

Tél. : 0153391418
Mail : gaelle.ducher@adiaj.org